Florence Robine, directrice générale de l'enseignement scolaire, a annoncé le 4 juin 2014, une évolution très prochaine de l'évaluation des élèves.

La CGT Éduc'action prend acte de cette annonce qui correspond à ses revendications rappelées lors de son congrès national au mois de mai 2014 :

Pour la CGT Éduc'action, l'évaluation est un acte professionnel fort qui nécessite une formation pour le maîtriser. L'évaluation telle qu'elle est pratiquée inscrit les élèves dans une idéologie de la performance, de la sélection et de la concurrence. En cela, elle est contestable et il est nécessaire de réfléchir à d'autres modalités pour favoriser l'évolution des élèves dans leurs apprentissages.

Au préalable, l'évaluation doit être supprimée en maternelle.

Même si elle est largement répandue, l'évaluation par la notation pose problème.

La notation ne constitue pas une référence objective dans l'évaluation. Les écarts de note varient pour de multiples raisons.
La notation produit statistiquement de l'échec par le tri qu'elle induit.
de compétition entre élèves.

Il existe d'autres types d'évaluation que la notation. Il est important d'encourager les expérimentations assorties des moyens estimés nécessaires par les enseignants. Il faut favoriser l'évaluation formative plutôt que l'évaluation sanction. L'évaluation par compétences est à rejeter car elle est trop réductrice.

De manière générale, l'évaluation n'est utile que si elle est comprise par l'élève et si, il/elle est partie prenante de son évaluation. Il faut permettre à chaque élève de s'investir dans son évaluation, c'est ce qui permettra le progrès dans les apprentissages, la compréhension des erreurs favorisera la réussite.

Une évaluation ne peut être utile pour l'élève que si, par la suite, elle amène à une aide qui lui permettra de progresser et de comprendre ses difficultés. Cela demande donc des moyens humains supplémentaires pour former des groupes de remédiation.

Montreuil, le 6 juin 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE CGT Educ'action – 263 rue de Paris – case 549 – 93515 MONTREUIL cedex
Mel : unsen@ferc.cgt.fr – Site : www.unsen.cgt.fr